

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 1^{ER} JUIN 2020 À 19 H 30, PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance du conseil à huis clos et présence : 2020-06-01, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 1^{er} juin 2020 par voie de visioconférence (Zoom) et cette séance est enregistrée;

Sont présents à cette visioconférence : Monsieur James Johnston, maire, Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1, Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2, Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3, Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4, Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5 et Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence et est présente au bureau municipal : Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

Considérant l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant l'arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 3 juin par le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence; que cette séance soit enregistrée et diffusée sur le site internet de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence et que cette séance soit

enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance est disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that the members of the council and the director general/secretary-treasurer may participate by videoconference; that this meeting is recorded; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne par visioconférence. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2020-06-01, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} juin 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Séance du conseil à huis clos par voie de visioconférence et avec enregistrement / Closed door council meeting by videoconference and recorded
2. Ordre du jour - Agenda
3. Procès-verbal - Minutes

Administration

4. Correspondances
5. Maire suppléant / Pro-mayor
6. Demande d'intervention Cooptel / Request
7. Résolution acceptant le rapport de conciliation d'économie d'énergie d'Énergère et la libération de 50% de la retenue de garantie pour le projet de conversion de luminaires au DEL / Energy savings report and the payment request for a portion of the holdback for the LED lighting conversion project
8. Webinaires ADMQ – gestion municipale / ADMQ on-line seminars
9. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) - adhésion 2020-2021 / annual membership
10. Résolution pour la désignation du technicien en foresterie de la MRC du Val-Saint-François / Nomination of the forestry technician of the MRC du Val-Saint-François
11. Dons & publicités / Donations & publicity (l'Étincelle, Record)

Voirie

12. Appel d'offres projet « rechargement chemin Healy » / Tenders for a gravelling project on Healy Road
13. Appel d'offres projet « rechargement chemin Grainger » / Tenders for a gravelling project on Grainger Road
14. Appel d'offres pour les travaux de remplacement d'un ponceau du chemin Garrett / Tenders for the work to replace a culvert on Garrett Road
15. Offre de services - élaboration des plans et devis - travaux sur les chemins d'Ely et Baker dans le cadre du programme RIRL

16. Résolution respectant les modalités du programme « Redressement des infrastructures routières locales » / Resolution regarding the condition of a grant program
17. Offre de service - travail d'arpentage sur le chemin des Marguerites / Service offer

Sécurité publique

18. Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec / Amount payable for SQ services
19. Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie / Adoption of the annual fire safety report

Factures

20. Factures/Bills

Varia

21. Poussière sur le chemin Lay / Dust problem on Lay road
22. Vandalisme sur le chemin Garrett / Vandalism on Garrett road
23. Éclairage des boîtes postales communautaires / Lighting for the community postal boxes
24. Parcs municipaux / Municipal parks

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2020-06-01, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 4 mai 2020;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter le procès-verbal du 4 mai 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the May 4th, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the May 4th, 2020 council meeting such as received.

Correspondances : 2020-06-01 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 5 mai 2020 au 1^{er} juin 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from May 5th, 2020 till June 1st, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Maire suppléant : 2020-06-01, 4 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil désigne le conseiller Daniel Enright comme maire suppléant de la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de juillet à décembre de la présente année; que M. Enright siègera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved to name councillor Daniel Enright as pro mayor of Melbourne Township for the period from July to December of this year; that Mr. Enright will represent Melbourne at the MRC in place of James Johnston, mayor, when Mr. Johnston is not present.

Demande d'intervention Cooptel : 2020-06-01, 5 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les projets pour installer des câbles de fibres optiques sur le toron existant de Bell, pour l'enfouissement de câble de fibres optiques et pour l'installation d'équipement pour les besoins de

Cooptel (projets # 0001423-Z01-S1 à S4, #0001423-Z02-S1 à S5, #0001423-Z03-S1, S3, S4, S8 et 0001423-Z04-S2), et ce, selon les documents déposés par Techni-Projet inc. en mai 2020;

Que les câbles enfouis doivent contourner les ponceaux et ne doivent pas être installés sous ou au-dessus des ponceaux;

Que l'enfouissement des fils doit être à un minimum de 1,2m;

Que la municipalité demande à être exonérée des frais si le fil est accidentellement coupé pendant les travaux municipaux;

Que les travaux d'enfouissement doivent être effectués avant l'hiver.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Enright, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the project to install fiber optic cables on Bell's existing strand and for the burial of fiber optic cables as well as equipment installations for the purposes of Cooptel (projects # 0001423-Z01-S1 to S4, #0001423-Z02-S1 to S5, #0001423-Z03-S1, S3, S4, S8 and 0001423-Z04-S2), according to the documents filed by Techni-Projet inc. during May 2020; that buried cables must bypass culverts, not to be installed below or above culverts; that the municipality requests to be exempt from fees if the wire is accidentally cut during municipal work; that burial work must be done before winter.

Résolution acceptant le rapport de conciliation d'économies d'énergie d'Énergère et la libération de 50% de la retenue de garantie pour le projet de conversion de luminaires au DEL : 2020-06-01, 6 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a adhéré au programme d'achat regroupé découlant de l'appel d'offres puisqu'elle a conclu une entente à cette fin avec la FQM en date du 17 octobre 2018;

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne a octroyé un contrat à Énergère inc. afin de réaliser les travaux de conversion de luminaires de rues au DEL incluant les services connexes;

Considérant la retenue de 10% conservé à titre de garantie de performance;

Considérant le dépôt du rapport de conciliation d'économies d'énergie pour la 1^{re} année de suivi du projet de conversion de luminaires de rues au DEL;

Considérant que la performance en économies monétaires permet la libération de 50% de la retenue de garantie;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers de libérer 50 % de la retenue de garantie, soit un montant de 1 124,30 \$ (plus taxes) suite au dépôt du rapport de conciliation d'économies d'énergie pour la 1^{re} année du projet et la performance en économies monétaires; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Considering that the Township of Melbourne awarded a contract to Énergère inc. in order to carry out the LED street lighting conversion work including related services; considering the 10% withholding kept as a performance guarantee; considering the filing of the energy savings conciliation report for the 1st year of the street light conversion project; considering that the performance in monetary savings allows for the release of 50% of the holdback;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, and resolved unanimously to release 50% of the holdback, an amount of 1 124,30 \$ (plus taxes) following the filing of the energy savings

conciliation report for the first year of the project and the performance in monetary savings; that Council authorizes the payment of this invoice.

Webinaires ADMQ – gestion municipale : 2020-06-01, 7 **Attendu que** dans le contexte actuel de la COVID-19 et de l'annulation des formations en salle et du congrès, l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a créé un tout nouvel événement 100 % Web;

Attendu que ce nouvel événement conçu sur mesure pour les gestionnaires municipaux et leurs employés offrant 9 webinaires en 3 jours du 16 au 18 juin 2020;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister au nouvel événement webinaire de l'ADMQ sur la gestion municipale; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Whereas in the current context of COVID-19 and the cancellation of classroom courses and the annual conference, the ADMQ has created a new Web event; whereas this new event for municipal managers offers 9 webinars in 3 days from June 16th to 18th, 2020;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to attend the new ADMQ webinar event on municipal management; it is also resolved to authorize the expenses associated with this activity.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) : 2020-06-01, 8 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'abonnement annuel au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) pour 2020-2021, au montant de 50 \$.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to approve an annual subscription to the *Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)* for 2020-2021, in the amount of 50\$.

Résolution pour la désignation du technicien en foresterie de la MRC du Val-Saint-François : 2020-06-01, 9 **Attendu que** la MRC a donné un avis de motion lors de la séance du 20 mai 2020 afin d'informer les membres du conseil de son intention d'adopter, conformément à l'article 79.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Règlement régional # 2020-01 concernant la protection et la mise en valeur des milieux boisés du Val-Saint-François;

Attendu que ce règlement vise à régir et encadrer les opérations d'abattage d'arbres et de déboisement forestier dans un objectif d'aménagement durable de la ressource et le maintien du couvert forestier;

Attendu que par l'adoption de ce règlement, la MRC du Val-Saint-François devient responsable de la gestion du milieu forestier, incluant la délivrance des certificats d'autorisation pour les travaux d'abattage d'arbres et pour les travaux de déboisement visant un changement de vocation du sol;

Attendu que ce règlement encadre l'abattage d'arbres comme suit:

- en précisant les travaux nécessitant l'obtention d'un certificat d'autorisation;
- en précisant les travaux ne nécessitant pas de certificat d'autorisation;
- en précisant les travaux nécessitant une prescription sylvicole;
- en assurant le maintien de la productivité forestière;
- en interdisant le déboisement pour le changement de vocation à certains endroits;

- en édictant les conditions applicables au déboisement pour le changement de vocation.

Attendu que ce règlement assure la protection du territoire comme suit:

- en prévoyant les normes relatives à la protection des cours d'eau et des plans d'eau;
- en prévoyant les normes relatives à la protection des bandes boisées lors du déboisement pour changement de vocation
- en prévoyant des normes relatives à la protection des prises d'eau potable;
- en prévoyant des normes relatives à la protection des pentes fortes;
- en prévoyant des normes relatives à la protection des zones inondables;
- en prévoyant des normes relatives à la protection des milieux humides.

Attendu que ce règlement encadre l'installation de pont temporaire en prévoyant les normes applicables.

Attendu que ce règlement encadre la construction de chemin forestier et le drainage comme suit :

- en prévoyant les normes relatives à la construction d'un chemin forestier;
- en prévoyant les normes applicables aux aires d'empilement de bois;
- en prévoyant les normes applicables à la construction d'un fossé de drainage.

Attendu que ce règlement s'applique sur l'ensemble du territoire de la MRC du Val-Saint-François à l'exception de :

- les terres du domaine de l'état;
- lors de la construction d'une infrastructure, d'un bâtiment ou d'un ouvrage conforme à la réglementation municipale, provinciale ou fédérale;
- à l'intérieur des périmètres d'urbanisation des villes ou municipalités du territoire;
- un terrain d'utilisation résidentielle d'une superficie de 10 000 m² (1 ha) et moins;
- à l'intérieur des secteurs dédiés à la conservation identifiés à la réglementation municipale.

Attendu que l'avis de motion entraîne, conformément à l'article 79.19.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un effet de gel automatique et qu'aucun permis ou certificat ne peut, à compter de l'avis de motion, être accordé par une municipale locale pour l'exécution de travaux qui, advenant l'adoption de ce règlement, seront prohibés;

Attendu que la municipalité demeure responsable du traitement des demandes d'information et des demandes de certificats d'autorisation tant et aussi longtemps que le Règlement régional # 2020-01 concernant la protection et la mise en valeur des milieux boisés du Val-Saint-François ne sera pas entrée en vigueur;

Attendu que la MRC a procédé à l'embauche de M. Jean-Guy Boissonneault technicien forestier pour l'administration, la surveillance et l'application du Règlement régional # 2020-01 concernant la protection et la mise en valeur des milieux boisés du Val-Saint-François;

Attendu que le technicien forestier a les connaissances et les compétences requises pour traiter les demandes d'information et les demandes de certificats d'autorisation afin d'assurer le respect du Règlement régional # 2020-01 concernant la protection et la mise en valeur des milieux boisés du Val-Saint-François;

Attendu que la municipalité souhaite confier le traitement des demandes d'information et des demandes de certificats d'autorisation au

technicien forestier de la MRC afin d'assurer le respect du Règlement régional # 2020-01 concernant la protection et la mise en valeur des milieux boisés du Val-Saint-François;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

De nommer le technicien forestier de la MRC à titre de personne responsable du traitement des demandes d'information et des demandes de certificats d'autorisation qui lui sont adressées durant la période d'effet de gel, relativement à des travaux d'abattage d'arbres, d'installation de pont temporaire durant la période des travaux forestiers, de construction de fossé de drainage forestier, de construction de chemin forestier;

D'autoriser le technicien forestier de la MRC à répondre au nom de la municipalité aux demandes d'informations, durant la période d'effet de gel;

D'autoriser le technicien forestier de la MRC à délivrer au nom de la municipalité des certificats d'autorisation durant la période d'effet de gel.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously by the councillors to name the forestry technician of the MRC du Val-Saint-François as the person responsible for processing requests for information and authorization certificate requests made during the transition period, in respect to the cutting of trees, temporary bridge installation during the period of forestry work, construction of forest drainage ditch and/or the construction of forest roads; to authorize the forestry technician to answer on behalf of the municipality the requests for information during the transition period; to authorize the forestry technician to issue on behalf of the municipality authorization certificates during the transition period.

Publicités : 2020-06-01, 10 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en publicités:

L'Étincelle (Fête Nationale et de la Confédération)	91 \$(plus taxes)
The Record (Finissants 2020)	159 \$(plus taxes)
The Record (Canada Day)	159 \$(plus taxes) – 25%

Moved by councillor Fortier seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising.

Appel d'offres projet « rechargement chemin Healy » : 2020-06-01, 11 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 4 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée 0-3/4" (transport, nivellement, compaction et l'abat-poussière incluse) pour le rechargement du chemin Healy.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously that the council authorizes the director general/secretary-treasurer to send out invitations relative to the purchase of 4 000 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport, spreading, compaction and an application of liquid calcium included) for gravelling of Healy Road.

Appel d'offres projet « rechargement chemin Grainger » : 2020-06-01, 12 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 3 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée 0-3/4" (transport, nivellement, compaction et l'abat-poussière incluse) pour le rechargement du chemin Grainger.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that the council authorizes the director general/secretary-treasurer to send out invitations relative to the purchase of 3 000 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport, spreading, compaction, and an application of liquid calcium included) for gravelling of Grainger Road.

Appel d'offres pour les travaux de remplacement d'un ponceau du chemin Garrett : 2020-06-01, 13 Sur proposition de la conseillère Lois Miller appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière a publié un appel d'offres dans le journal « La Tribune » et sur le site internet www.seao.ca concernant les travaux de remplacement d'un ponceau du chemin Garrett, et ce, une fois que le ministère de la Sécurité publique aura approuvé les documents.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to publish a call for tenders in the newspaper «*La Tribune*» and on the internet site www.seao.ca concerning the work to replace a culvert on Garrett Road, and this once the minister of public safety has approved the documents.

Offre de services - élaboration des plans et devis - travaux sur les chemins d'Ely et Baker dans le cadre du programme RIRL : 2020-06-01, 14 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a demandé une offre de service pour des services d'ingénierie quant à l'élaboration des plans et devis visant des divers travaux sur les chemins d'Ely et Baker;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité;

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme Avizo expert-conseil relatif à l'élaboration des plans et devis pour des divers travaux sur les chemins d'Ely et Baker dans le cadre du plan d'intervention en infrastructure routière locale, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 30 avril 2020;

Que les plans et devis incluant l'estimation détaillée du coût des travaux sont nécessaires pour présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet - « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » pour recevoir une contribution gouvernementale.

Whereas the Township of Melbourne had requested an offer of service for the preparation of plans and specifications of various works on Ely and Baker Roads;

It was proposed by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously to accept the offer of the firm *Avizo expert-conseil* relating to the preparation of plans and specifications for various works on Ely and Baker Roads as part of the local road infrastructure intervention plan, in the terms of an offer dated April 30th, 2020; that plans and specifications including a detailed estimate of the cost of the work are necessary to submit a request for financial assistance under the program *Réhabilitation du réseau routier local - Volet - «Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)»* to receive a government contribution.

Résolution respectant les modalités du programme « Réhabilitation du réseau routier local » : 2020-06-01, 15 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du

Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;

Pour ces motifs, sur la proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyée par le conseiller Douglas Morrison, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Whereas the Township of Melbourne wishes to submit a request of financial assistance available from the *ministère des Transports du Québec* for improvement of the local road network 1 and 2;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes the presentation of a request of financial assistance and confirms its commitment to do the work according to the terms established within the framework of the program «*Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)*».

Offre de service – travail d'arpentage sur le chemin des Marguerites : 2020-06-01, 16 **Attendu que** la Municipalité avait demandé une soumission pour le travail d'arpentage à être effectués pour l'installation d'un repère au centre de l'aire de virage sur le chemin des Marguerites;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la firme « Groupe HBG arpenteurs-géomètres » relativement à l'installation d'un repère au centre de l'aire de virage sur le chemin des Marguerites, tels que décrit dans l'offre de services en date du 12 mai 2020.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved to accept the offer from the firm « Groupe HBG arpenteurs-géomètres » regarding the survey work required to install a marker at the center of the turning area on Marguerites Road, as mentioned in the company's offer dated May 12th, 2020.

Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec : 2020-06-01, 17 **Attendu que** le Conseil des ministres du Québec a pris la décision de reporter les versements pour les sommes payables pour les services de la Sûreté du Québec du 30 juin au 30 septembre et du 31 octobre au 1^{er} décembre 2020;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité de reporter le paiement pour les services de la Sûreté du Québec au 30 septembre et au 1^{er} décembre 2020.

Whereas the Council of Ministers of Quebec has taken the decision to postpone the payments for the amounts payable for the services of the

Sûreté du Québec from June 30th to September 30th and from October 31st to December 1st, 2020;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to postpone the payment for the services of the Sûreté du Québec to September 30th and December 1st, 2020.

Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie : 2020-06-01, 18 **Attendu** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Attendu que les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être expédiés au Ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2020;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire municipal;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu:

D'adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la municipalité du Canton de Melbourne pour l'année 2019;

De faire parvenir une copie de celui-ci à la MRC du Val-Saint-François, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Whereas the annual reports produced and adopted by the municipalities of the MRC du Val-Saint-François for the revised fire safety risk plan must be sent to the Minister of Public Security, by the MRC, and this no later than March 31st, 2020; whereas the council took note of the annual report of fire safety activities carried out on the municipal territory;

It is moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett and resolved to adopt the annual report of fire safety activities carried out in the territory of the Township of Melbourne for 2019; to send a copy of this report to the MRC du Val-Saint-François, along with a copy of this resolution.

Factures : 2020-06-01, 19 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 311 606,54 \$) et des chèques émis (montant : 10 559,73 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (311 606,54 \$) and the payments issued (10 559,73 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – poussière sur le chemin Lay : 2020-06-01 La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose, lors de cette réunion, une plainte reçue d'une citoyenne concernant la quantité excessive de poussière causée par des véhicules qui passaient sur le chemin Lay. Elle demande que l'application annuelle et la procédure de l'application de l'abat-poussière au printemps soient réexaminées.

The director general/secretary-treasurer tabled, at this meeting, a complaint received from a citizen concerning the excessive amount of dust caused by vehicles passing on Lay Road. She requested that the annual application and the procedure for the application of the dust suppressant in the spring be reviewed.

Varia - Vandalisme sur le chemin Garrett : 2020-06-01 La conseillère Lois Miller porte à l'attention des autres membres du conseil un incident survenu au bout du chemin Garrett en mai dernier. Un individu a vandalisé et s'est introduit par effraction dans un véhicule stationné dans ce secteur. Elle se demande si quelque chose de plus devrait être fait pour rendre ce secteur plus sûr. La directrice générale/secrétaire-trésorière a informé les membres du conseil qu'une demande de surveillance supplémentaire du secteur a été faite à la Sûreté du Québec, mais en fait ce n'est pas un stationnement, mais une virée pour les véhicules de services (dénégement, ordures, recyclages, etc.)

Councillor Miller brought to the attention of the other members of the council an incident that happened at the end of Garrett Road last May. An individual vandalized and broke into a vehicle parked in this area. She wondered if something more should be done to make this area safer. The director general/secretary-treasurer informed the members of council that a request for additional surveillance of the sector was made to the Sûreté du Québec, but in fact it is not a parking lot, but a turning area for service vehicles. (snow removal, garbage, recycling, etc.)

Varia – Éclairage des boîtes postales communautaires: 2020-06-01, 20 **Considérant qu'il y a six (6) boîtes postales communautaires dans la Municipalité du Canton de Melbourne;**

Considérant qu'il n'y a pas d'éclairage à proximité de ces boîtes postales communautaires;

Considérant qu'il serait plus sécuritaire pour les citoyens d'avoir ces boîtes postales communautaires bien éclairées;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité de demander à Poste Canada d'installer de l'éclairage près de chaque emplacement des six boîtes postales communautaires trouvées sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Considering that there are six (6) community mailboxes in the Township of Melbourne; considering that there is no lighting near these community mailboxes; considering that it would be safer for citizens to have these community mailboxes well-lit;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett it is resolved unanimously to ask Canada Post to install lighting near each location of the six community mailboxes found in the territory of the Township Melbourne.

Varia – Parcs municipaux : 2020-06-01 Le samedi 30 mai, la ministre de la Santé et des Services sociaux et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation autorisaient l'ouverture d'espaces publics extérieurs. Cette ouverture est toutefois conditionnelle au respect des consignes gouvernementales concernant la distanciation physique ainsi que les mesures d'hygiène. À la suite de cette annonce, la Municipalité enlèvera la restriction de l'accès aux parcs et aux structures de jeux. Un avis de rappel à la population au respect des consignes gouvernementales sera affiché dans les parcs.

On Saturday May 30th, the Minister of Health and Social Services and the Minister of Municipal Affairs and Housing authorized the opening of public outdoor spaces. However, this opening is conditional on compliance with government instructions concerning physical distancing as well as hygiene measures. Following this announcement, the

Municipality will remove the restriction on access to its parks and play structures. A notice reminding the public to comply with government instructions will be posted in the parks.

Levée de la séance : 2020-06-01, 21 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 20 h 30. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 6 juillet 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 8:30 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday July 6th, 2020.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 2e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt.

James Johnston
Maire